

Communiqué de presse

Gap le 25/02/2020

Le chantier RTE Haute-Durance progresse !

Bilan du comité HDI au 1er trimestre 2020 : retombées économiques et sociales.

Ce sont plus de 43 millions d'euros de retombées économiques locales hors Plan d'Accompagnement de Projet (PAP) qui sont comptabilisés depuis le lancement du chantier Haute-Durance fin 2014.

Au total l'objectif des 30 000 000 euros de retombées économiques hors PAP a largement été dépassé deux ans avant la fin des travaux dans le département des Hautes-Alpes.

Le chantier RTE a connu une nette accélération depuis sa reprise en automne 2019. Aujourd'hui 43 290 608 euros ont été injectés sur le territoire et près de 125 entreprises locales ont pu travailler grâce au déploiement du chantier.

La sous-traitance, c'est à dire l'obtention de marchés par les entreprises haut-alpines pour le compte de donneurs d'ordres nationaux, représente près de 42% pour l'année 2019 avec 18 112 838 euros 7 262 852 euros à de la location, 5 197 288 euros ont été consacrés à l'achat de fournitures 5 368 135 euros à l'hébergement et le montant des postes annexes (huissiers, radios, nettoyage, entretien et sécurité) s'élève à hauteur de 2 920 974 euros.

Enfin le comité Haute-Durance Initiative porte une attention particulière cette fois-ci pour la part de l'emploi (CDD ou CDI hors intérim) qui représente 4 428 521 euro.



Membres du comité HDI présents (de gauche à droite) : Jean-Yves Sigaud chargé d'étude RTE, Gérard Robinot, conseiller technique CCI05, Philippe Martin, Directeur de projets Haute Durance RTE, Eric Gorde, Président CCI 05, Bruno Paris, OPPBTP et Perspective Haut-Alpines, Sophie Hervier Zavarro, Directrice Pôle Emploi Gap Embrun Barcelonnette, Sylvie Topenot chargée de mission Préfecture des Hautes-Alpes.

Le Plan d'Accompagnement de Projet (PAP) : Un levier d'investissement pour certaines communes et acteurs locaux.

Au-delà du chantier, le PAP représente un vrai projet de territoire que bâtit RTE aux côtés des communes traversées.

Pour rappel, le PAP est un dispositif issu du contrat de service public signé entre l'Etat et RTE qui prévoit, à l'occasion de la réalisation de nouvelles lignes aériennes, le financement de projets locaux par RTE.

Les communes éligibles au PAP doivent avoir un projet économique ou environnemental comme par exemple la rénovation technique, la création d'évènements, la valorisation du patrimoine, des actions de réduction de consommation, le développement d'énergies renouvelables etc...

Le comité de pilotage qui rassemble des élus, associations et organismes socio-professionnels sous l'égide de la Préfecture des Hautes-Alpes, a déjà attribué près de 5,9 million d'euros, soit plus de 85 % du montant de l'enveloppe allouée. 1 million d'euros reste encore à attribuer aux communes traversées par une des nouvelles lignes aériennes.

Créé fin 2013 par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Fédération Départementale du BTP, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Pôle Emploi, la DIRECCTE, l'UMIH05 et l'UPE 05 avec le concours de RTE, le comité Haute-Durance Initiative a mis en place un guichet unique pour optimiser les retombées économiques du programme de rénovation des lignes électriques de la Haute Durance mené par le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) sur le territoire, avec des effets induits significatifs sur l'emploi.